

Nous y trouvons sous la date de janvier 1254 :

« Chirographe par lequel Jean de Paris, chanoine et official de Soissons, confirme la vente que Geoffroy dit Fremons, de Ressons-le-Long et Marguerite, sa femme, font à Chaalis de 4 muids et 8 mines de froment qu'ils percevaient entre Besicourt et Estrées et entre la Motte (d'Ancourt) et la grange de Trembloy, lesquels mouvaient du fief de Rogon de Fraussières, chevalier.

« Sceau de l'official de Soissons : un portique ou façade dont le toit est ajouré en trèfle et la porte ornée d'une fleur de lys, au dessous SVESSIO, et autour la légende en vers léonins : VRBS HT (*habet*) HEC VERE POST REMIS PRIMA SEDERE. Le contre sceau montre une réduction du portique de la façade avec la légende : SVESSIO. »

Une note indique que « Ressons-le-Lonc » est Ressons-sur-le-Matz, chef lieu de canton de l'Oise. C'est une erreur, Ressons-le-Lonc ne peut se rapporter qu'à Ressons-le-Long, canton de Vic-sur-Aisne (Aisne).

M. l'abbé Borgoltz signale les découvertes de sarcophages au lieu dit *le Mont des Tombes*, terroir de Chavignon. Il pense que si des fouilles étaient faites en cet endroit, elles seraient intéressantes et productives.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Président* : l'Abbé PÉCHEUR.

*Le Secrétaire* : Alexandre MICHAUX.